



Compte Rendu de l'Assemblée générale (Exercice 2014)

Du samedi 11 Janvier 2014

01390 Mionnay

Le samedi 17 janvier 2015, l'assemblée générale de notre association s'est déroulée au siège social à Mionnay, les participants ont été accueillis par notre Président Gilles Morand, cette assemblée devait valider les comptes de l'exercice écoulé, 2014.

Étaient présent :

N. Meyer, B. Noël et A. Goujon, P. Peyrache, G. Morand, A. Chardès, ACAP représenté par A. Chardès, D. Gacon

Pouvoirs :

M. Philipona, W. Richardot de Choisey, A. Chancel, A. Desmiers

***** La séance de travail est ouverte à 10h00.**

Par son allocution de bienvenue, Le Président Morand remercie les présents, et donne la liste des excusés avec pouvoir.

Il fait le constat de l'absence d'un certain nombre d'adhérents, ce qui laisse, toujours aux mêmes personnes, le soin de prendre les décisions.

***** Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 11 janvier 2014**

La secrétaire étant absente, le vice-président Nicolas Meyer il nous fait la lecture du Compte rendu de l'AG du 11 janvier 2014.

***** **Le compte rendu est approuvé à la majorité des voix.**

***** Approbation du Rapport / Compte rendu financier 2014 du Trésorier**

*En 2014, nos adhérents sont au nombre de 12 à avoir opté pour la cotisation National et région.
7 adhérents ont choisi de cotiser région seulement.*

Ce qui nous donne un total de 19 adhérents (officiels) en Rhône-Alpes.

Il y a environ, plus de 30 propriétaires recensés en Rhône-Alpes qui ne cotisent ni à l'ACA-RA ni au GECE, cherchez l'erreur !!!!

En 2010 nous étions 27 adhérents.

Nous avons encaissé : 12 x 40€ = 480.00 € (région/national)

Nous avons encaissé : 7 x 40 € = 280.00€ (Région seulement)

La Région a réglé sa cotisation au national, soit 60.00 €

*En contre partie, nous avons touché de l'ACA une aide de
Fonctionnement de : 600.00 €*

Les frais fixes de fonctionnement s'élèvent à :

Frais pour pro gestion 2.65 x 12 = 31.80

L'assurance RC de l'association : 350.79

Carte de crédit : 45.00

Comptable (régularisation de l'association) 519.60

Le repas de l'AG 2014	585.80
Abonnement logiciel compta Web	75.00
Affranchissements	112.50
Soit un total de	1720.49 €

Nous avons aussi, sur cet exercice, réglé les

4 gagnants du concours de 2013 soit : $500.00 \times 4 = 2000.00 \text{ €}$

Pour avoir été « hacker » à quatre reprises, nous avons du refaire le site internet qui était devenu obsolète et était mal protégé, nous avons investi pour cela la somme de : **1900.00 €**

Le concours de cette année est déficitaire de : **5863.32 €**

Pour information, Les absents (malgré leur engagement à participer au concours)

Nous font perdre la somme de : **5280.00 €**

Ce qui n'aurait laissé qu'une petite perte de : **583.32 €**

En conséquence, le résultat de l'exercice 2014 est le suivant :

Le solde de l'exercice 2013 était de : **6957.17 €**

Les recettes de 2014 sont de : **34 797.55 €**

Les dépenses de 2014 sont de : **40 938.87 €**

Le solde au 31 décembre 2014 est de : **815.85 €**

Nous avons en disponibilité au 01-01-2015 :

Livret A : 1043.87

Compte CA : 815.85

Caisse : 278.00

Soit un total de Total : 2 137.72 €

Dans un instant, lorsque nous allons aborder le sujet, il va falloir sérieusement réfléchir à ce que nous allons faire cette année pour promouvoir le cheval arabe, et bien tenir compte du coût de l'organisation des manifestations.

Notez que la subvention de 4000 € que nous touchions d'ACA France ne sera pas reconduite cette année. On en revient toujours au même constat : la recherche de sponsoring.

Le trésorier : Alain Chardès

***** **Le compte rendu est approuvé à la majorité des voix.**

*** **Rapport moral du Président**

Notre président, Gilles Morand, nous résume l'exercice 2014.

Cette année, le concours international Ecaho « B » de Lyon – Chazey, se présentait sous les meilleures conditions, la demande se présentait bien, nous avons enfin un nombre suffisant de boxes en dur pour satisfaire les éleveurs, notre seul soucis était qu'en cas de pluie, le manège couvert n'était utilisable qu'à moitié à cause des travaux d'agrandissement pour créer une carrière de détente.

Mais voilà, tout ne se passe pas toujours comme on le souhaite, il suffit de 18 désistements pour tout faire basculer, surtout financièrement. Le mauvais temps aussi, pas très chaud et venteux, nous avons évité la pluie qui est arrivée au moment du repas du soir.

Le concours en lui-même a été apprécié par les éleveurs, présentateurs, et tous les présents.

La soirée animation dansante, une habitude dans l'organisation a eu un grand succès..

Toutefois, au vu du résultat financier, le Président se pose la question de savoir si l'on doit reconduire l'international, ce sera donc le sujet important des débats qui vont suivre à cette AG.

Le Président termine en souhaitant une bonne « saison 2015 » pour notre association régionale et tous ses adhérents.

*** Cotisations

Cette année, pas de changement dans le système des adhésions, le prix est toujours de 60 € à payer à l'ACA France qui nous reverse 40 €.

Nous avons toujours :

- **Membre actif:** vous êtes éleveur d'au moins un cheval arabe ou DSA (propriétaire d'au moins un reproducteur mâle ou femelle ou d'un jeune cheval de moins de 7 ans)

- **Membre sympathisant:** vous êtes propriétaire d'au moins un cheval arabe ou DSA sans faire d'élevage ou éleveurs de chevaux inscrits au PEE qui ne soient ni arabe ou DSA.

Dans les deux cas, le prix de l'adhésion est le même : 60€ (dont 40€ qui seront reversé à la région que vous aurez choisi)

Les fiches d'adhésion sont disponibles sur le site internet de l'ACA-RA et bien sur celui de l'ACA France, les règlements effectués à l'ordre de « ACA France » et envoyés soit à votre région soit à l'ACA national.

Très IMPORTANT :

Notez que les cotisations doivent être réglées IMPERATIVEMENT avant le 31 mars de l'année en cours, passé ce délai, aucune cotisation ne sera plus recevable au niveau national et les retardataires ne pourront prétendre à toucher des aides ou gains sur les participations ou résultats de leurs chevaux.

*** Élection des administrateurs et renouvellement du bureau.

Mr BAUDIN absent et n'ayant pas d'instructions de sa part, A. Chancel (pouvoir) n'étant pas présente et n'ayant donné aucune instructions sur sa candidature.

Les sortants étaient :

Albane CHANCEL, Louis Marie BAUDIN,

Se présentaient :

Denis GACON, Elodie COGNAC

Sont élus à l'unanimité des votants : Denis GACON, Elodie COGNAC

*** Constitution du bureau & membres du CA:

Gilles MORAND	Président
Nicolas MEYER	Vice-président & commission show
Elodie COGNAC	Secrétaire
Alain CHARDES	Trésorier & Site internet

Les administrateurs sont:

Anne DESMIERS, Barbara NOËL, Pascal PEYRACHE, Denis GACON

*** Les projets 2015 pour notre région

- Après un très long débat concernant l'analyse du concours international, et après avoir pris en compte certains éléments financiers, il a été décidé que ce concours serait remplacé par un concours - National « C » ECAHO - couplé avec le concours Amateur. Compte tenu des coûts des installations de Chazey (ou les boxes réservés doivent être réglés dans leur intégralité) l'option pour le site d'UNIEUX, ou nous avons déjà fait des concours, a été choisi pour la souplesse du prix des boxes (ou seuls ceux utilisés sont facturés).

La date restant la même que celle prévue pour l'international à savoir les 4 et 5 juillet 2015.

- Pour EQUITA'Lyon Pascal Peyrache va contacter les organisateurs et la présence d'ACA Rhône Alpes sera effective cette année encore.

Une circulaire d'information précise sur ces 2 manifestations vous sera communiquée courant Mars, par mail et diffusée sur le site ACA-RA.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés, mais vous pouvez, en cas de besoin nous contacter par mail : contact@aca-ra.fr

Le : 17 janvier 2015

La secrétaire :

Le Président Gilles Morand